NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8202004 - Mont Colombier

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8202004

1.3 Appellation du site

Mont Colombier

1.4 Date de compilation

30/11/2005

1.5 Date d'actualisation

18/07/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 25/01/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/12/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030024904

Explication(s) :

Mise à jour du FSD pour prise de l'AM de désignation

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,11911°

Latitude : 45,6449°

2.2 Superficie totale

2178 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
73	Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
73004	AILLON-LE-JEUNE
73005	AILLON-LE-VIEUX
73081	CHATELARD
73090	COMPOTE
73106	ECOLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (65,4%)
Continentale (34,6%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4060 *Landes alpines et boréales*		4,36 *(0,2 %)*		M	A	C	B	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		8,71 *(0,4 %)*		G	A	C	B	B
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		196,02 *(9 %)*		G	A	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		65,46 *(3 %)*		G	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		21,82 *(1 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		4,36 *(0,2 %)*		M	B	C	A	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		130,68 *(6 %)*		G	B	C	C	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		2,18 *(0,1 %)*		M	D			
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		43,64 *(2 %)*		G	C	B	A	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		21,82 *(1 %)*		G	B	C	A	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		87,12 *(4 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		1372,14 *(63 %)*		G	A	C	A	B
9140		10,89		G	B	B	A	B

Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius		*(0,5 %)*						
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		8,71 *(0,4 %)*		G	B	C	C	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	10,89 *(0,5 %)*		G	B	C	B	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		78,41 *(3,6 %)*		G	B	B	B	B
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*	X	52,27 *(2,4 %)*		G	B	B	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	R	DD	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	R	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1361	*Lynx lynx*	p	1	5	i	P	G	C	C	B	C
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p	1000	1200	fstems	P	G	B	A	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
M		*Rupicapra rupicapra*			i	P		X	X		X	
M		*Marmota marmota*			i	P			X		X	
P		*Campanula alpestris*			i	P						X
P		*Clematis alpina*			i	P						X
P		*Gagea lutea*			i	P						X
P		*Gymnadenia odoratissima*			i	P			X			
P		*Inula helvetica*			i	P						X
P		*Pedicularis ascendens*			i	P						X
P		*Primula auricula*			i	P						X
P		*Pyrola media*			i	P						X
P		*Pyrola rotundifolia*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	65 %
N17 : Forêts de résineux	6 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %

Autres caractéristiques du site

Le mont Colombier est formé d'un synclinal perché et de ces piémonts. Situé en plein centre du massif des Bauges, cette montagne marque fortement le paysage local : pentes fortes colonisées par la hêtraie sapinière, combes occupées par les pelouses alpines, couronnées de falaises calcaires, formant globalement une crête nord-sud du sommet de Rossanaz au rocher de la Bade en passant par le Colombier, qui culmine à 2045 m.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

La qualité du patrimoine naturel du mont Colombier est globalement peu menacée. Le risque de voir se développer des projets d'aménagements importants est faible sur ce secteur. Par contre le risque de banalisation des milieux naturels du fait de pratiques sylvicoles ou pastorales inadaptées existe à court ou moyen terme.

Concernant les activités sportives, le Parc naturel régional du Massif des Bauges anime des schémas de cohérence vol libre, escalade, canyoning, véhicules motorisés, qui tendent à diminuer l'impact de ces pratiques sur les espèces et habitats qui ont justifié la désignation du site, notamment Aigle royal et Faucon pèlerin. C'est pourquoi l'influence est amenée à être neutre.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt naturaliste réside dans les nombreuses forêts de ravin, souvent de faible surface, mais aussi dans les forêts thermophiles occupant les versants bien exposés et bénéficiant d'un sol drainant. Au contact de ces dernières sont installées des pelouses sèches riches d'une flore et d'une faune diversifiées.

Plus en altitude, en mosaïque avec les falaises et des dalles de lapiaz, la pinède de Pins à crochet est l'une des plus étendues du massif des Bauges.

Les pelouses et prairies naturelles d'altitude présentent des cortèges floristiques d'une grande diversité.

Enfin la vaste couronne forestière, outre sa valeur paysagère, renferme la population de Sabot de Vénus la plus importante du massif des Bauges et probablement l'une des plus vastes des Alpes du Nord.

L'habitat le plus répandu, qui couvre près des deux tiers de la surface du site, est l'habitat 9130 « Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum ».
Certains habitats couvrent moins de 1% de la surface du site (soit moins de 22 ha), mais ils ont néanmoins été mentionnés du fait de leur intérêt. C'est ainsi le cas pour les 6 habitats suivants : 4060, 6510, 7230, 9140, 9150 et 9180.

Parmi les mammifères d'intérêt communautaire présents sur le site, figurent 5 espèces de chiroptères (Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Grand et Petit Murins, et Barbastelle d'Europe), ainsi que le Lynx. Le Loup peut traverser ce secteur, mais n'y réside pas.

Alors que le Damier de la Succise est noté sur ce site, la présence de la Rosalie des Alpes reste à confirmer.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	40 %
Domaine communal	%
Domaine départemental	60 %

4.5 Documentation

1. Document d'objectifs du site Natura 2000 S18 # Mont Colombier FR8212015 - FR8202004 # Diagnostics, enjeux, objectifs et propositions d'actions - Document validé par le Comité de pilotage le 8 juillet 2010 # PNR du Massif des Bauges # Chambre d'agriculture de Savoie # ONF - Juin 2010 - 83 pages (1 MO).

2. Annexes au DOCOB du site Natura 2000 S18 # Mont Colombier FR8212015 - FR8202004 # Août 2009 # 110 pages (17 MO).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	20 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Massif des Bauges	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Objectifs et principes de gestion (à préciser avec les acteurs locaux) :
- Préserver le caractère naturel du site en limitant strictement les aménagements importants.
- Préserver la qualité paysagère, faunistique et floristique du site en soutenant les activités forestières et pastorales durables.
- Valoriser les richesses naturelles du site en améliorant l'accueil du public et en favorisant leur appropriation par les acteurs locaux.

Instruments contractuels, réglementaires et financiers à envisager :
- Mesures agri-environnementales du type contrat d'agriculture durable (CAD)
- Contrats Natura 2000.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du massif des Bauges

Adresse : Avenue Denis Therme, Maison du parc 73630 Le Châtelard

Courriel : info@parcdesbauges.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8202004
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548861/2010-document-d-objectifs-natura-2000-mont-colombier-fr8202004-fr8212015

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site « Mont Colombier » a été validé par le Comité de pilotage le 8 juillet 2010. Il concerne le site proposé au titre de la directive Habitats, faune, flore (FR8202004), ainsi que le site désigné au titre de la directive Oiseaux (la ZPS « Mont Colombier » FR8212015).

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET MESURES PREVUS

A. OBJECTIFS LIÉS AUX UNITÉS PASTORALES

A1. Gérer les espaces pastoraux en conciliant la richesse biologique et la rentabilité économique :

A1.1. Proposer une charte Natura 2000 aux propriétaires qui s'engagent dans la constitution ou le maintien d'unité pastorale sur le site.

A1.2. Etablir des contrats agri-environnementaux (MAET, MAEC) en vue de :
- Maintenir l'ouverture des pelouses et prairies tout en favorisant une mosaïque de milieux naturels.
- Entretenir les habitats de pelouses et prairies d'intérêt communautaire.
- Préserver les stations de flore remarquables.
- Préserver l'habitat potentiel de reproduction du Tétras lyre.

A1.3. Favoriser l'implantation de ruchers dans les unités pastorales.

A2. Améliorer les conditions d'exploitation des alpages afin de pérenniser l'activité pastorale :

A2.1. Réaliser de l'animation foncière auprès des propriétaires, en vue de réaliser les travaux d'aménagement prévus et de pérenniser l'alpage.

A2.2. Améliorer les aménagements et équipements pastoraux indispensables à la bonne gestion de la biodiversité des alpages.

B. OBJECTIFS LIÉS AUX FORÊTS

B1. Promouvoir une gestion forestière conciliant richesse biologique et rentabilité économique :

B1.1. Proposer une charte Natura 2000 aux propriétaires (priorité 1 : forêts des collectivités et forêts privées dotées d'un Document de Gestion ; priorité 2 : propriétaires privés s'engageant dans une Association Syndicale de Gestion Forestière ; priorité 3 : autres propriétaires).

B1.2. Etablir des contrats Natura 2000 en forêt en vue de :
- rajeunir/ irrégulariser les taillis,
- conforter l'irrégularisation des peuplements,
- entretenir les clairières et trouées,
- entretenir les lisières et milieux de transition (structure horizontale hétérogène),
- lutter contre les espèces envahissantes,
- installer des îlots de sénescence.

B2. Améliorer les conditions d'exploitation des forêts pour une meilleure prise en compte de la biodiversité :

B2.1. Animation foncière auprès des propriétaires privés pour promouvoir une gestion forestière intégrée et durable (création d'Associations Syndicales de Gestion Forestière
).

B2.2. Soutenir la création de documents de gestion planifiée.

B2.3. Raisonner la desserte pour limiter son impact.

B2.4. Etude et suivi de la fonctionnalité écologique des forêts.

B2.5. Développer le sylvo-pastoralisme.

C. OBJECTIFS TRANSVERSAUX

C1. Mise en valeur du site par une activité touristique durable :

C1.1. Favoriser l'accueil à l'alpage afin de valoriser le lien pastoralisme/fromages/biodiversité et le lien urbain-rural.

C1.2. Intégration des problématiques liées à la biodiversité dans les projets d'accueil du public (sentier des orchidées à Aillon-le-Jeune, centre d'interprétation de la forêt
).

C2. Sensibilisation du public sur les enjeux liés à la biodiversité, notamment les rapaces rupestres.

C2.1. Sensibilisation des usagers de loisirs nature sur les enjeux liés à la biodiversité

C2.2. Information générale sur la biodiversité et les actions mises en #uvre pour la préserver.

C3. Diffusion des connaissances sur les patrimoines naturels et culturels :

C3.1. Mettre en place des outils de sensibilisation et de communication sur les enjeux de la préservation de la biodiversité et du développement durable en lien avec les espaces pastoraux et forestiers.

C3.2. Etudier et valoriser le patrimoine culturel du site, afin de mettre en perspective les liens entre les hommes et la nature dans cet espace montagnard.

D. Animation générale : Mettre en #uvre et suivre les actions prévues du document d'objectifs.

E. Améliorer la connaissance et suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site

E.1. Améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire mal connues et effectuer des inventaires : Chiroptères, Oiseaux, Insectes, Lépidoptères.

E.2. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire : tous les habitats ; chiroptères, Aigle royal, Tétras lyre, Sabot de Vénus.

E.3. Suivre l'impact des mesures de gestion engagées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.